

# Commune de DOUAINS

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 09 septembre 2015

*Étaient présents :*

Mme Catherine COUÂNON, Maire

MM Bernard UGUEN, Vincent LEROY, Ulric SERRANO, adjoints

Philippe UHGETTO, Philippe MARIE (arrivé à 20 H 30), Sandrine PRUNIER BOSSION (arrivée à 21 H 30), Dominique TIRON, Jean-Louis GUETTARD, Michel LE MORVAN

\* \* \* \*

**M. Dominique TIRON a été désigné secrétaire de séance.**

Le compte-rendu de la réunion a été approuvé à l'unanimité.

« La secrétaire demande à M. UGUEN, quelles ont été les remarques concernant les CR du 13 mai et du 24 juin »

### **CAPE**

#### ✓ **CALIA CONSEIL**

Madame le Maire a rencontré le 24 juillet 2015 Monsieur VARINI représentant la société Calia Conseil envoyée par la CAPE. Madame le Maire a répondu à un questionnaire sur différents points d'échanges.

Courant Octobre un condensé va être établi puis en janvier sera vu ce qui peut être mutualisé. CAPE va nous faire des propositions qui seront étudiées.

#### ✓ **TRANSPORT A LA DEMANDE**

Le transport à la demande devrait être modifié au 1<sup>er</sup> janvier 2017 cela revient très cher à la CAPE.

#### ✓ **SERVICE HABITAT et AMENAGEMENT**

Le Président de la CAPE nous indique qu'il a décidé de prolonger le dispositif mis en place de l'amélioration de l'habitat sur son territoire. Des supports de communication relatifs à cette opération sont disponibles en Mairie ainsi qu'à la CAPE.

#### ✓ **CONFERENCE DES MAIRES**

Cette réunion se tiendra le jeudi 17 septembre 2015 à 19 heures à la CAPE. L'ordre du jour portera sur la Loi **NOTRE** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) publiée au Journal Officiel le 08 août 2015.

Madame le Maire nous signale qu'elle a rencontré les Maires de St Pierre d'Autils et de St Just au sujet de la Loi NOTRE .

Cette Loi impacte sur deux pôles : les regroupements des E.P.C.I. de moins de 15000 habitants les forçant à se regrouper et favoriser le regroupement des communes de moins de 2000 habitants.

Un groupe de travail communal est désigné et sera composé de :

Mme Catherine COUÂNON, Maire, Bernard UGUEN, Vincent LEROY, Ulric SERRANO, Dominique TIRON, Jean-Louis GUETTARD, Patrice VICKOFF, Evelyne CHAUVIN.

D'autres personnes intéressées par cette Loi peuvent se greffer à ce groupe.

## **C.C.A.S.**

- ✓ Monsieur Philippe GUILLEE, Trésorier Principal, nous communique que dans le cadre de la Loi NOTRE, parmi ses nombreux articles, l'article 79 permet aux communes de moins de 1 500 habitants de supprimer leur CCAS par délibération du Conseil Municipal. Les dépenses d'action sociale pourraient être intégrées dans le budget communal avec des articles spécifiques voire un chapitre qui seraient créés, sans doute, dans la nomenclature budgétaire.  
Le conseil municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas supprimer le CCAS pour l'instant.
- ✓ Le repas des anciens va se dérouler le dimanche 13 septembre 2015 au Domaine de la Haie des Granges à Ménilles. L'option a été laissée aux anciens de choisir entre le colis et le repas.
- ✓ Cécile UGUEN, membre du Conseil d'administration du CCAS a démissionné de ses fonctions pour raison personnelle.

## **FINANCES**

- ✓ Remboursement de frais par Groupama concernant les notes d'honoraires d'avocats.
- ✓ **Fonds National de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).** La Préfecture de l'Eure nous communique la fiche de notification du FPIC 2015. Aucune contribution n'est à prélever pour 2015.
- ✓ Egalement la Préfecture nous indique les montants des **compensations pour les exonérations relatives à la fiscalité locale au titre de 2015** :
  - Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle : 93 €
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties (personnes de condition modeste) : 157 €
  - Taxe d'habitation (Pour les personnes de condition modeste) : 772 €
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (Exonération terres agricoles) : 4 597 €
- ✓ Madame le Maire informe de l'acquisition d'une friteuse à gaz et d'un vidéo-projecteur.
- ✓ **TARIFS DE LOCATION DE LA MAISON COMMUNALE**  
Madame le Maire demande que soit modifié les tarifs de location de la maison communale. Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide par 7 voix pour et 3 voix contre, l'application des tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015 :

	Salle n° 1	Salle n° 1	Salles 1 et 2	Salles 1 et 2
	Habitants de douains	Extérieurs	Habitants de Douains	Extérieurs
Forfait W.E.	<b>110 €</b>	<b>150 €</b>	<b>200 €</b>	<b>250 €</b>
1 Jour (samedi, dimanche ou jour férié.)	<b>70 €</b>	<b>100 €</b>	<b>140 €</b>	<b>200 €</b>
1 jour (du lundi au vendredi)	<b>40 €</b>	<b>70 €</b>	<b>80 €</b>	<b>110 €</b>

## **SIEGE**

- ✓ Rapport d'activités 2014 à la disposition du public en mairie.
- ✓ **Modification des taux de participation pour les opérations d'éclairage public.** Afin de soutenir l'investissement communal, Le Syndicat d'électricité s'est engagé sur une modification substantielle des taux de participation communale sur l'éclairage public coordonné à des opérations de distribution d'électricité ainsi que sur l'éclairage public isolé.
- ✓ **Extension réseau d'électricité.** Des travaux d'extension du réseau de distribution publique d'électricité vont être réalisés, rue du Capitaine de Vandière de Vitrac pour

une participation communale de 1 300 €: Etant donné que ces travaux se situent sur le Normandie Parc, nous allons nous renseigner pour savoir qui doit payer.

- ✓ **Entretien des points lumineux.** Vincent LEROY a demandé à l'Entreprise RAOULT d'établir un contrat d'entretien du réseau d'éclairage public ainsi que des devis pour différents points lumineux défectueux, notamment aux Hayes où 2 candélabres ont été accidentés..

### **SYNDICAT DE VOIRIE**

Vincent LEROY nous informe des décisions prises par le comité syndical le 02 septembre 2015, cela sera vu lors du prochain conseil Le compte-rendu ainsi que l'approbation des statuts nous seront adressés prochainement pour décision.

Une campagne de balayage a lieu tous les ans 2 fois par an. Deux communes ont souhaité le passage de la balayeuse plusieurs fois dans l'année.

Dans le cadre de la Loi NOTRE, il sera obligatoire de procéder au regroupement de communes. Il est question (*à confirmer*) du rapprochement de la Communauté de Communes d'Ecos (qui a la compétence voirie) avec la CAPE (qui ne l'a pas !) cela impliquerait la dissolution du Syndicat de Voirie et la récupération de cette compétence par la CAPE.

### **SIVOS du Plateau de Madrie**

Ulrie SERRANO fait le compte-rendu de la rentrée scolaire.

Depuis septembre des activités périscolaires ont été mises en place : Théâtre, Musique, Arts plastiques, Sports, Danse, Dessin orchestrés par 6 animateurs le jeudi après-midi. Ces activités coûtent environ 16 500 €.

Les tarifs TAP sont de 5 € pour les maternelles et 8 € pour les primaires par enfant de participation des parents.

Madame le Maire va organiser prochainement une réunion publique afin d'éclaircir certaines incivilités en dehors des créneaux gérés par l'éducation nationale et savoir quels parents seraient concernés par la garderie du mercredi après-midi.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Le SETOM organise de nouvelles « portes ouvertes » à l'occasion des journées du patrimoine les 19 et 20 septembre 2015.
- ✓ Rapport de la direction de l'eau et de l'assainissement pour 2014 à la disposition de toute personne qui souhaiterait le consulter.
- ✓ L'eau de consommation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Tests faits rue de la Plaine le 27.08.2015.
- ✓ L'Académie de Rouen nous informe du changement d'inspecteur de l'Education Nationale, il s'agit de M. Rodrigue PILLEUL en remplacement de M. Gilles Beaufils.
- ✓ PPMS – Le 15 octobre 2015 de 10 h à 11 H une mise en œuvre de plan particulier de mise en sûreté se déroulera dans l'établissement scolaire. Un accident fictif d'un transport de matières dangereuses (risque toxique) sera annoncé afin d'activer le PPMS et mettre en place le PCS (plan communal de sauvegarde).
- ✓ Les amis des Monuments et sites de l'Eure nous remercient de la subvention et nous informent qu'ils ont sollicité la reconnaissance d'utilité publique. Cette distinction exceptionnelle renforcerait leur audience et leurs moyens d'action dans le département.
- ✓ Gens du voyage. Suite aux dégradations au stade par les gens du voyage une plainte pour dégradations a été déposée par Bernard UGUEN. Un devis a été demandé pour le remplacement des 2 arbres coupés. Affaire à suivre ...
- ✓ ALGECO – 2 mobil-home ont été trouvés sur un site internet, la commune est intéressée par l'acquisition de ces 2 algeco. Vincent LEROY et Michel LE MORVAN se chargent d'étudier la proposition.

- ✓ RECOURS – La Cour d’Appel de Douai, nous a transmis copie des 2 recours reçus contre la Commission Nationale d’Aménagement Commercial. Affaire à suivre....
- ✓ Recensement des rues – Vincent LEROY souhaite modifier certaines voies appelées « chemin » **en effet, le chemin n’a pas la priorité par rapport à la rue.**
- ✓ SECURITE – Miroirs – Avant d’apposer des miroirs pour sécuriser les sorties dangereuses à certains endroits de la commune, Vincent LEROY va se renseigner auprès de la direction des routes « M. ANGOULVANT » pour :
  - Le cimetière animalier (sortie ancienne et sortie par le chemin de l’ancienne voie de chemin de fer)
  - Chemin des Allains – Sortie Maison communale et virage « Château de Brécourt »
- ✓ Philippe UHGETTO réclame un local pour la commission « animations ». Actuellement, tout est entreposé dans le local archives, mais ne peut rester.
- ✓ Réunion PLU - La réunion du 08 septembre 2015 s’est déroulée d’une part :
  - avec les agriculteurs. Un questionnaire a été remis à chacun pour connaître chaque exploitation pour évaluer le zonage le mieux adapté à son avenir et aux projets de l’agriculteur sur une période de 5 à 10 ans
  - d’autre part avec la commission PLU pour définir les orientations.

### **URBANISME**

- **DICT concernant :**
  - RD 75 HORS Agglomération - Rabotage et mise en œuvre de matériaux bitumeux et purges de chaussée
  - RD 181 PR 5.790 – Pose de panneaux de signalisation

Fin de la réunion à 0 heure 55 minutes

Vu, le Maire

C. COUÂNON